

**Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 2^e jour de septembre 2014, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

1.0 et 2.0 Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivant(es):

**Mme Thérèse Blanchet;
M. Marcel Bégin;
M. Jocelyn Pouliot;
Mme Stéphanie Deblois.**

Absents : M. Jacques Audet, M. Richard Pouliot;

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adélarde Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 177-09-14

- | | | |
|------|--|---|
| 1.- | Prière; | Réunion du 2e jour de septembre 2014 |
| 2.- | Appel des présences; | |
| 3. | Acceptation de l'ordre du jour; | |
| 4.- | Acceptation du procès-verbal du 11 août 2014; | |
| 5.- | Suivi au procès-verbal; | |
| 6.- | Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.09-14; | |
| 7.- | Résolution, achat de gré à gré du sodium pour la saison hivernale 2014-2015; | |
| 8.- | Résolution, achat de gré à gré du sable; | |
| 9.- | Résolution, contrat de gré à gré pour l'achat d'huile à chauffage; | |
| 10.- | Résolution, entretien des bacs en métal, au coin du rang 2, à St-Camille; | |
| 11.- | Résolution, achat d'un bac en métal de 5'10" X 5'10", de 6 verges cubes; | |
| 12.- | Résolution, achat d'asphalte froid; | |
| 13.- | Résolution, inscription à la Société de gestion des huiles usagées pour un point de récupération; | |
| 14.- | Résolution, récupération des piles domestiques, résidus domestiques dangereux et de peinture, point de récupération; | |
| 15.- | Résolution, colloque de la zone Beauce-Côte-Sud; | |
| 16.- | Résolution, fauchage additionnel de 117.2 km des rangs et chemins; | |

- 17.- Résolution, entreposage et chargement du sable salé;
- 18.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :
A-Membres des comités;
B-Voirie;
C-Incendie;
D-Aqueduc et égout;
E-Loisirs et urbanisme;
F-Signalisation
G-Administration;
H-Maire.
- 19.- Correspondance;
- 20.- Varia: A)
B)
C)
D)
E)
- 21.- Question(s) de l'assistance;
- 22.- Levée de l'assemblée;

4.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AOÛT 2014

ATTENDU QU'IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LE CONSEILLÈRE THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES), QUE le procès-verbal du 11 août 2014 soit adopté, et signé tel que présenté.

ADOPTÉE,

Résolution no. 178-09-14

5.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rencontre avec le M.T.Q pour les VTT

La directrice mentionne qu'une rencontre se tiendra le 15 septembre prochain avec le Ministère des Transports pour discuter du règlement sur les VTT et des traverses de chemins. Un suivi sera fait à une prochaine séance de travail.

Demande relativement à l'installation de la fibre optique

La directrice mentionne que la résolution a été envoyée au demandeur relativement à la prolongation du réseau de fibre optique sur la route 204 Ouest.

6.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 09-14

ATTENDU : la liste des comptes numéro 09-14 préparée par *Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 2 septembre 2014* dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 149,799.43\$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 09-14 tels que présentés. Le total des comptes pour **septembre 2014 s'élève à : 149,799.43\$**

QUE la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 09-14.

	LISTE DES COMPTES PAYÉS EN AOÛT 2014	NO. CHÈQUE
1-	20,04 \$	C1400430
2-	32,19 \$	C1400431
3-	164,87 \$	C1400432
4-	1 246,38 \$	C1400433
5-	100,00 \$	C1400434
6-	607,64 \$	C1400435
7-	378,48 \$	C1400436
8-	4 800,00 \$	C1400437
	7 349,60 \$	Sous-total :
	LISTE DES COMPTES À ACCEPTER 2 SEPT. 2014	NO. CHÈQUE
9-	4 932,43 \$	C1400438
10-	124,53 \$	C1400439
11-	353,52 \$	C1400440
12-	355,43 \$	C1400441
13-	10,39 \$	C1400442
14-	119,57 \$	C1400443
15-	425,13 \$	C1400444
16-	135,08 \$	C1400445
17-	9,46 \$	C1400446
18-	384,12 \$	C1400447
19-	1 437,19 \$	C1400448
20-	475,00 \$	C1400449
21-	75,00 \$	C1400450
	8 836,85 \$	Sous-total :

	GRAND TOTAL DES SALAIRES SEPTEMBRE 2014	19 513,41 \$
--	--	---------------------

	LISTE DES COMPTES À AJOUTER SEPT. 2014	No. Chèque
22-	82,56 \$	C1400451
23-	455,00 \$	C1400452
24-	1 738,59 \$	C1400453
25-	28,38 \$	C1400454
26-	9 470,02 \$	C1400455
27-	98 868,60 \$	C1400456
28-	1 559,35 \$	C1400457

29-	151,27 \$	C1400458
30-	100,00 \$	C1400459
31-	1 646,30 \$	paiement préautorisé
	114 100,07 \$	Sous-total :
	149 799,43 \$	GRAND TOTAL

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois de SEPTEMBRE 2014.

Nicole Mathieu, Directrice Générale

ADOPTÉE,

Résolution no. 179-09-14

7.0 RÉSOLUTION, ACHAT DE GRÉ À GRÉ DU SODIUM

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Camille veut procéder de gré à gré conformément au code municipal pour l'achat de sodium.

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE La Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis achète de gré à gré de la Compagnie Sifto Canada, 25 à 30 tonnes de sodium, au prix de 106\$/la tonne livré (taxes en sus).

ADOPTÉE,

Résolution no. 180-09-14

8.0 RÉSOLUTION, ACHAT DE GRÉ À GRÉ DU SABLE

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Saint-Camille veut procéder de gré à gré conformément au code municipal pour l'achat de sable.

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE La Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis achète de gré à gré de la Compagnie Les Excavations Lafontaine Inc., 400 tonnes de sable, au prix de 12,12\$/la tonne (taxes en sus) pour un grand total de : 4,848\$ (taxes en sus)

ADOPTÉE,

Résolution no. 181-09-14

9.0 RÉSOLUTION, CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN HUILE À CHAUFFAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille veut procéder de gré à gré pour l'achat d'huile à chauffage;

CONSIDÉRANT QUE la cotation ont été déposée dans le délai prescrit et qu'elle est conforme aux spécifications demandées :

Paquet et fils :

Huile à chauffage : 0.0250\$/litre (profit par litre, ex : 0,03\$/L)

Entretien annuel, nettoyage et brûleurs : 85\$/l'heure pour nettoyage par fournaise.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre de la compagnie Paquet et Fils, contrat de gré à gré. La durée du contrat est d'un an.

Prix : Huile à chauffage : 0.0250\$/litre (profit par litre, ex : 0,03\$/L)

Entretien annuel, nettoyage et brûleurs : 85\$/l'heure pour nettoyage par fournaise.

ADOPTÉE,

Résolution no. 182-09-14

10.0 RÉSOLUTION – ENTRETIEN DES BACS EN MÉTAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille a procédé au cours des dernières années au déneigement des bacs en métal, au coin du rang 2, à Saint-Camille;

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre de M. Yvan Lamontagne pour le déneigement de deux bacs en métal au coin du rang 2, à Saint-Camille. Le coût du contrat pour l'hiver 2014-2015 s'élève à 325.00\$.

ADOPTÉE,

Résolution no. 183-09-14

11.0 RÉSOLUTION, ACHAT D'UN BAC EN MÉTAL DE 5'10" x 5'10", DE 6 VERGES CUBES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille est une municipalité régie par le Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut procéder de gré à gré pour les achats de moins de 25,000\$;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de cette municipalité a demandé un prix pour l'achat d'un bac en métal de 5'10" X 5'10" X 5' de hauteur, de 6 verges cubes de la Compagnie Debloubac de Lac-Etchemin, au prix de 800\$ livré à Saint-Camille.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède de gré à gré avec la Compagnie Debloubac Inc. pour l'achat d'un bac en métal de 5'10" X 5'10" X 5' de hauteur, de 6 verges cubes, au prix de 800\$ livré à Saint-Camille.

ADOPTÉE,

Résolution no. 184-09-14

12.0 RÉSOLUTION – ACHAT DE GRÉ À GRÉ DE L'ASPHALTE FROID

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE) QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis procède de gré à gré pour l'achat d'asphalte froid, chez Construction DJL Inc. de Carignan, la quantité réservée est de \pm 8 tonnes à 105\$/la tonne pour un montant d'environ 1000\$.

ADOPTÉE,

Résolution no. 185-09-14

13.0 RÉSOLUTION, INSCRIPTION À LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES POUR UN POINT DE RÉCUPÉRATION

CONSIDÉRANT la Municipalité veut s'inscrire à la Société de Gestion des Huiles Usagées pour établir un point de récupération ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut offrir à ses citoyens un service sans frais pour la récupération des huiles usagées ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit s'enregistrer comme point de récupération auprès de la population pour les huiles, les antigels usagés, leurs contenants usagés de 50 litres et moins (incluant contenant d'aérosols de lubrifiant et de nettoyeurs à freins) ainsi que les filtres à l'huile usagés.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille formule une demande d'inscription auprès la Société de Gestion des Huiles Usagées pour la récupération huiles, les antigels usagés, leurs contenants usagés de 50 litres et moins (incluant contenant d'aérosols de lubrifiant et de nettoyeurs à freins) ainsi que les filtres à l'huile usagés.

QUE l'on autorise la directrice générale Madame Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis tous les documents relatifs à l'inscription.

ADOPTÉE,

Résolution no. 186-09-14

14.0 RÉSOLUTION, INSCRIPTION À LAURENTIDE RE-SOURCES INC. POUR UN POINT DE RÉCUPÉRATION DES PILES DOMESTIQUES, DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ET DE LA PEINTURE

CONSIDÉRANT la Municipalité veut s'inscrire auprès de Laurentide Re-Sources Inc. pour établir un point de récupération des piles domestiques, des résidus domestiques dangereux et de la peinture ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut offrir à ses citoyens un service sans frais pour la récupération des piles domestiques, des résidus domestiques dangereux et la peinture ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit s'enregistrer comme point de récupération auprès de la population pour les piles domestiques, les résidus domestiques dangereux et la peinture.

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille formule une demande d'inscription auprès de Laurentide Re-Sources Inc. pour la récupération des piles domestiques, des résidus domestiques dangereux et de la peinture.

QUE l'on autorise la directrice générale Madame Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis tous les documents relatifs à l'inscription.

ADOPTÉE,

Résolution no. 187-09-14

15.0 RÉSOLUTION, COLLOQUE DE L'ADMQ

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE l'on autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à participer au colloque de l'ADMQ, zone Beauce-Côte-Sud, qui se tiendra cette année à St-Georges-de-Beauce les 10 et 11 septembre. Le coût d'inscription est de: 100.00\$.

QUE l'on paye tous les frais relatifs au colloque (frais de déplacement, repas, etc.);

ADOPTÉE,

Résolution no. 188-09-14

16.0 RÉSOLUTION, FAUCHAGE ADDITIONNEL DES RANGS, RUES, CHEMINS ET ROUTES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Camille est une municipalité régie par le Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut procéder de gré à gré pour les achats de moins de 25,000\$;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de cette municipalité a demandé un prix pour le fauchage additionnel de 117.2 kilomètres de rangs à M. Yvan Lamontagne de Saint-Camille, dont voici la liste : rang St-Joseph vers Ste-Sabine et vers St-Just, rang 2 Ouest et Est (sucrierie et extrémité), route Vermette, rang 3 au complet, route St-Jean et coupe-feu au complet), à Saint-Camille;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille procède de gré à gré avec M. Yvan Lamontagne pour le fauchage des rangs : rang St-Joseph vers Ste-Sabine et vers St-Just, rang 2 Ouest et Est (sucrierie et extrémité), route Vermette, rang 3 au complet, route St-Jean et coupe-feu au complet), à Saint-Camille. Le prix sera de 1500\$ pour 117.2 kilomètres de rangs.

ADOPTÉE,

Résolution no. 189-09-14

17.0 RÉSOLUTION, ENTREPOSAGE ET CHARGEMENT DU SABLE SALÉ

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille accepte l'offre de Doryfor Inc. pour l'entreposage et le chargement du sable salé. Le coût fixe d'entreposage et de chargement s'établit pour 2014-2015 au montant de 3000\$.

ADOPTÉE,

Résolution no. 190-09-14

18.0 RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE

CA de l'OMH

Mme Thérèse Blanchet, membre du CA de l'OMH mentionne que lors de la dernière réunion de l'OMH, il a été mentionné que la plomberie du HLM pour personnes âgées est à refaire.

Boîte à films:

Mme Thérèse Blanchet, représentante de la Municipalité sur le comité de la Boîte à Films mentionne que le samedi 27 septembre se tiendra un film sur l'histoire des fermières de notre région. Elle invite les gens présents à assister à cette présentation spéciale.

Comité Villages fleuris :

Mme Thérèse Blanchet, représentante de la Municipalité sur le comité Villages Fleuris mentionne que La soirée annuelle se tiendra le 16 septembre prochain. Elle indique que lors de cette soirée, il y aura de nombreux prix qui seront tirés au hasard parmi tous ceux et celles qui auront payé leur inscription au comité.

La route des Créateurs dans les Etchemins :

Mme Thérèse Blanchet mentionne que la route des créateurs se tiendra cette année les 27 et 28 septembre prochains, les créateurs de Saint-Camille seront à la salle paroissiale de Saint-Camille pour y présenter leurs œuvres.

Voirie :

M. Marcel Bégin indique que les trottoirs de la rue du Couvent ont été refaits, que le creusage du fossé dans le rang 4 a été fait par section. De plus, le creusage des fossés du rang 2 sera terminé durant le mois de septembre.

Incendie :

M. Adélarde Couture mentionne qu'une séance publique d'information s'est tenue à Sainte-Justine relativement à la possibilité de regroupement pour certains services incendie.

Aussi, il mentionne que la borne sèche à la station de Ste-Sabine est installée, il ne manque que l'installation de blocs de ciment pour sécuriser le petit lac.

Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à quelques rencontres : Le conseil des maires, conseil d'administration de la MRC des Etchemins, réunion de travail du conseil municipal, réunion sur le pacte rural numéro 3, réunion de chantier de la bibliothèque municipale, réunion de la MRC des Etchemins sur la mission en France. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

Prochaines rencontres :

Le maire indique quelques dates de rencontres :

- Le 9 septembre avec la Fondation Rues Principales;
- Le 16 septembre pour discuter du pacte rural numéro 3;
- Le 29 septembre lors de la réunion de travail, M. Marcel Bégin, maire suppléant remplacera M. Adélarde Couture qui sera absent.

19.0 CORRESPONDANCE

Achat de deux pneus d'hiver pour camion 10 roues

Nous avons demandé des cotations pour l'achat de deux pneus d'hiver pour notre camion Inter 10 roues.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE la Municipalité de Saint-Camille achète de gré à gré avec Doryfor Inc., 2 pneus d'hiver, Michelin, traction Hiver XDV2, 315/80R 22.5, installation incluse pour le camion Inter, 10 roues. Prix pour les deux pneus 1493.64\$ (taxes en sus)

ADOPTÉE,

Résolution no. 191-09-14

Lettre Ministère des Affaires Municipales

Lecture est faite d'une lettre nous informant que nous recevrons dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence un montant 618,806\$, répartis sur cinq ans.

Lettre d'invitation au prévernissage en formule cocktail dinatoire le 18 septembre à 17h, au Moulin La Lorraine de Lac-Échemin

Lecture est faite d'un lettre nous invitant au prévernissage en formule cocktail dinatoire de l'exposition « Le regard des autres » de l'artiste de renommée internationale madame Lyse Marsan, présentée par la Caisse Desjardins des Etchemins, le 18 septembre à 17h, au Moulin La Lorraine de Lac-Échemin.

Il est convenu d'un commun accord que Mme Thérèse Blanchet assiste à ce vernissage en compagnie de Mme Nicole Mathieu.

Étude de potentialité piste cyclable

La directrice mentionne qu'une étude de potentialité sur le projet de conversion d'une emprise ferroviaire en piste cyclable a été déposée par la MRC des Etchemins, à la Municipalité de Saint-Camille. Les élus en prendront connaissance au cours des prochaines semaines.

20.- VARIA :

- A)
- B)
- C)
- D)

21.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE

Les questions de l'assistance.

22.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 20h45.

Maire, Adélar Couture

Directrice générale, Nicole Mathieu